



Conseil économique et social

Distr. générale
31 mars 2008
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Reprise de la session de 2008
29 mai-6 juin 2008

**Rapports quadriennaux pour la période
2003-2006 présentés par les organisations
non gouvernementales dotées du statut
consultatif auprès du Conseil économique
et social par l'intermédiaire du Secrétaire général,
en application de la résolution 1996/31 du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Academy of Criminal Justice Sciences	2
2. All-Russian Social Fund	4
3. Association of Medical Doctors of Asia	8
4. Forum européen des personnes handicapées	10
5. Life Ethics Educational Association	14

* Les rapports soumis par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services de l'édition.



1. Academy of Criminal Justice Sciences

(Statut consultatif spécial;1983)

Partie I

Introduction

L'Academy of Criminal Justice Sciences (ACJS) est une association internationale qui a été créée en 1963 pour promouvoir les activités professionnelles et la recherche dans le domaine de la justice pénale. Elle appuie l'éducation, la recherche et l'analyse des politiques en matière de criminologie à la fois pour les éducateurs et les praticiens.

En tant que tribune pour la diffusion d'idées sur des questions concernant la recherche, les politiques, l'éducation et la pratique dans ce domaine, l'ACJS a réussi à créer son dynamisme professionnel grâce à sa composition. À mesure que le changement élargit les frontières qui existent en matière de justice pénale, les membres de l'association se diversifient :

- Savants au potentiel international et aux orientations pluridisciplinaires;
- Spécialistes venant de tous les secteurs du système de justice pénale;
- Étudiants cherchant à explorer le domaine de la justice pénale en tant que futurs chercheurs ou praticiens.

Grâce à l'échange dynamique d'idées entre les groupes susmentionnés, les membres de l'association développent et partagent des connaissances au sujet de questions importantes de justice sociale et pénale. L'ACJS est constituée d'un amalgame de savants (au potentiel international et aux orientations pluridisciplinaires), de spécialistes (dans tous les domaines de la justice) et d'étudiants. C'est cette diversité d'intérêts parmi les membres qui crée le dynamisme professionnel de notre association.

Pour de plus amples informations générales au sujet de l'association, on peut consulter notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.acjs.org/>.

Changements constitutionnels

Au cours de la période 2003-2006, l'acte constitutif de l'ACJS a subi plusieurs changements, y compris la création d'une section internationale et des modifications touchant aux responsabilités des administrateurs, aux procédures des réunions, aux élections et aux lignes directrices destinées au Comité chargé des nominations et des élections.

La section internationale, qui a remplacé le comité international, a été chargée d'assurer les conseils, la direction et la continuité en ce qui concerne les activités menées par l'association dans les domaines de la gestion et de l'échange des informations internationales, de la recherche criminologique, de la mise au point des programmes d'études et de la constitution du réseau international. Depuis lors, la section internationale est le principal instigateur de l'ACJS quant à la participation active aux affaires des Nations Unies.

Les responsabilités des administrateurs, les procédures relatives aux réunions, les élections et les lignes directrices destinées au Comité chargé des nominations et des élections ont été clairement définies dans l'acte constitutif modifié, ce qui a permis d'éliminer de nombreux problèmes qu'on rencontrait auparavant.

Partie II

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'ACJS est une organisation non gouvernementale (ONG) dotée du statut consultatif à l'Organisation des Nations Unies depuis 1983, mais qui avait cessé de participer régulièrement aux activités de l'Organisation. En 2002 toutefois, elle a renouvelé sa participation et pris part à une série d'activités au cours de la période 2003-2006.

Du 11 au 22 mai 2003, le Président Lab a représenté l'association à la douzième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à Vienne. Il a pu faire, au nom de l'association, une déclaration à l'appui du Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale en 2005. Il a bénéficié d'un accueil favorable à cette réunion et sa présence a été remarquée dans l'assemblée. Du 11 au 20 mai 2004, Robert McCormack a représenté l'ACJS à la treizième session de la Commission. Il n'a fait aucune présentation orale ou écrite au nom de l'association.

Du 3 au 5 décembre 2004, l'association a été représentée à la Conférence internationale organisée par le Conseil consultatif scientifique et professionnel international sur la criminalité organisée et les catastrophes humanitaires du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, à Courmayeur (Italie). L'année suivante, elle a également été représentée à la Conférence du Conseil sur la Convention des Nations Unies contre la corruption : un mode de vie, qui s'est tenue du 2 au 4 décembre 2005 à Courmayeur également. Les deux fois, l'ACJS a participé en tant qu'ONG et son représentant n'a fait aucune présentation orale ou écrite.

À l'occasion du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui a eu lieu à Bangkok du 18 au 25 avril 2005, plusieurs membres de l'association étaient présents. Les travaux du Congrès étaient essentiellement axés sur la criminalité organisée, la criminalité transnationale, la corruption, le terrorisme et d'autres types de questions liées à la criminalité. Avant le Congrès de Bangkok, dans le but d'organiser une réunion parallèle, l'ACJS a élaboré une proposition à ce sujet pour la présenter au Congrès. En conséquence, trois membres de l'association ont participé à une table ronde intitulée « Justice System Restoration in Conflict Torn Nations: Establishing Standards and Making Them Work » dans le cadre de la réunion parallèle qui a eu lieu en marge du Congrès en 2005. Le Président Finckenauer a lui aussi fait une présentation à une table ronde intitulée « The Role and Value of Criminology Education and Justice Training » qui a examiné le rôle et les modalités de l'enseignement de la criminologie et de la formation juridique et leur influence sur la paix et la stabilité, en particulier dans les pays en transition et en développement.

Du 15 au 17 décembre 2006, un représentant de l'ACJS a assisté à la Conférence internationale organisée par le Conseil consultatif scientifique et professionnel international sur la criminalité organisée et les catastrophes humanitaires du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale sur la Convention des Nations Unies contre la corruption (United Nations Convention Against Corruption as a Way of Life), qui s'est tenue à Courmayeur (Italie). L'association y a participé en tant qu'ONG et son représentant n'a fait aucune présentation orale ou écrite.

Autres activités pertinentes

En 2002, l'ACJS a rétabli son statut de membre de l'Alliance des organisations non gouvernementales pour la prévention du crime et la justice pénale, à New York. Robert McCormack a représenté l'association aux réunions bimensuelles de l'Alliance. Il a également présidé le Comité chargé des nominations et des élections de l'Alliance et fait partie du groupe de travail chargé de coordonner la participation de l'Alliance au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, à Bangkok, en avril 2005. L'association a en outre envoyé un représentant à la cinquante-septième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales à New York, en septembre 2004.

Avantages de la participation à l'Organisation des Nations Unies

Comme la plupart des autres organisations nationales s'intéressant à la justice, l'ACJS a évolué au fil des années pour devenir de plus en plus internationale. Sa participation active aux activités de l'Organisation des Nations Unies lui a permis d'améliorer son statut international. L'obtention d'un statut consultatif au sein de l'ONU lui a fourni l'occasion de se faire entendre lors des délibérations de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale qui ont lieu à Vienne tous les ans. Au cours des dernières années, elle a pu contribuer aux débats de la Commission concernant certaines questions internationales majeures et appuyer ainsi les buts et objectifs des Nations Unies. L'ONU demeure pour l'ACJS le principal lieu de réunion où elle peut renforcer sa présence internationale et apporter une contribution précieuse à la prévention du crime et à la justice pénale dans le monde. En conséquence, l'Academy of Criminal Justice Sciences compte maintenir sa participation aux activités de l'Organisation des Nations Unies.

2. All-Russian Social Fund

(Statut consultatif spécial; 2003)

Partie I

Introduction

Le principal objectif des activités de All-Russian Social Fund – « The Russian Children's Foundation » (RCF) est de protéger les droits des enfants, d'appliquer la Convention relative aux droits de l'enfant sur le territoire russe, de promouvoir la position sociale de l'enfance dans la société russe et la représentation publique des intérêts des enfants à tous les niveaux des pouvoirs législatif et exécutif, ainsi que l'évolution vers une plus grande prise en charge générale du développement moral

de la jeune génération; de demander des comptes à tous ceux qui sont responsables de comportements négatifs à l'égard du bien-être des enfants et des jeunes et de violation de leurs droits; d'améliorer les infrastructures sociales de l'éducation, du développement moral et des loisirs; d'assurer un appui moral aux jeunes talents dans tous les domaines du savoir; d'apporter une assistance spéciale aux orphelins, aux enfants handicapés ainsi qu'aux autres enfants, en Fédération de Russie et ailleurs, qui ont souffert à cause de guerres, de conflits interethniques et de catastrophes naturelles.

Partie II

Contribution de la fondation aux activités de l'Organisation des Nations Unies

1) Des représentants de la RCF ont pris part aux travaux de la cinquante-septième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, du 8 au 10 septembre 2004, au Siège de l'ONU à New York. Albert Likhanov y a fait une présentation intitulée « Against Evil – In the Name of God » (Contre le mal – au nom de Dieu) dans laquelle il a exposé les problèmes vécus par les enfants en Fédération de Russie en mettant l'accent sur la tragédie de Beslan.

2) En 2005, la RCF a élaboré puis publié un rapport sur la condition des enfants en Fédération de Russie par l'intermédiaire d'une coalition d'ONG russes (rapport alternatif – 2005) qui donne un aperçu de la mise en œuvre par la Fédération des dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant, en tenant compte des modifications apportées à la législation nationale.

3) Des représentants de la RCF ont pris part aux travaux du forum des organisations non gouvernementales « Civil G-8 – 2006 », les 9 et 10 mars 2006, à Moscou. Durant les travaux de la section de l'éducation, le Président de la fondation a présenté deux propositions constructives qui ont été ensuite incorporées dans les documents du forum relatifs aux questions d'éducation : a) régler le système de contrôle de la société civile sur l'appartenance religieuse des enfants adoptés à l'étranger grâce à la coopération internationale des ONG; b) élaborer des stratégies en vue de la mise en place d'écoles primaires et secondaires dans les petites villes et dans les zones rurales.

Tout le travail de la Russian Children's Foundation vise essentiellement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement adaptés pour la Fédération de Russie :

1. **Réduction de la pauvreté.** Les programmes caritatifs de la fondation sont réalisés dans 73 régions de Russie (*divisions républicaines* : Adyguéens, Altaï, Bachkirie, Bouriatie, Daguestan, Kabardino-Balkarie, Kalmoukie, Karachäï-Tcherkesses, Khakassie, Karel, Maris, Mordovie, Sakha (Yakoutie), Ossetie du Nord, Oudmourtie, Tchétchénie, Tchouvachie et Touva; *divisions territoriales* : Altaï, Krasnodar, Krasnoïarsk, Perm, Primorsk, Stavropol, Khabarovsk et Amour; *départements républicains* : Ingouchie, Komis et Tatarstan; *divisions régionales* : Arkhangelsk, Astrakhan, Belgorod, Bryansk, Vladimir, Volgograd, Vologda, Veronej, Juive Ivanovo, Irkoutsk, Kaliningrad, Kamchatka, Kemerovo, Kirov, Kostrama, Koursk, Léningrad, Lipetsk,

Moscou, Mourmansk, Nijni Novgorod, Novgorod, Novosibirsk, Orenbourg, Orel, Penza, Pskov, Rostov, Riazan, Samara, Saratov, Sverdlovsk, Smolensk, Tambov, Tver, la région de Tomsk, Tioumen, Oulyanovsk, Tchelyabinsk, Tchita, Iaroslavl; *divisions urbaines* : Moscou et Saint-Pétersbourg) et 10 pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Turkménistan et Ukraine). Ces programmes visent à fournir une assistance pluridimensionnelle aux orphelins pour que leur qualité de vie puisse s'améliorer. Dans le cadre de ces programmes, les enfants reçoivent une assistance sous forme de nourriture et d'habillement. La fondation apporte une aide considérable aux familles à faible revenu ayant des enfants (le montant des dépenses du programme s'est élevé à 106 millions de roubles dans la période considérée).

2. **Amélioration de l'accès à l'éducation.** S'inspirant de la Convention relative aux droits de l'enfant qui met l'accent sur l'éducation comme étant le moyen le plus solide et le plus puissant de promouvoir le progrès économique et social et de former des citoyens responsables et productifs, la fondation a élaboré et exécuté huit projets consacrés à l'éducation et au développement moral de la jeune génération :

1) Un projet éducatif et social à l'échelle de tout le pays pour encourager la lecture parmi les enfants (classiques illustrés en 60 volumes). Cette série de livres propose aux enfants les grands classiques de la littérature mondiale traduits en russe. Les livres sont imprimés en gros caractères; chaque page est complétée par une illustration, ce qui permet aux enfants de tous niveaux scolaires et aux enfants ayant des besoins spéciaux de se familiariser avec les œuvres littéraires connues mondialement.

Trois périodiques sont en cours de publication :

2) Un guide de lecture pour écoliers, destiné aux enfants d'âge scolaire, qui présente les meilleures œuvres littéraires russes et internationales, avec chaque fois un supplément spécial contenant des œuvres écrites par des enfants et des jeunes (lecteurs du magazine) (diffusion – 16 000 exemplaires);

3) Un magazine consacré au roman étranger et destiné aux jeunes et aux adultes qui publie les meilleurs classiques mondiaux et des romans de fiction contemporains (diffusion – 6 000 exemplaires);

4) Un magazine portant sur « l'enfant humain », publication pédagogique destinée aux adultes sur les questions juridiques relatives à la protection des enfants (diffusion – 5 500 exemplaires);

5) Un des grands projets dans le domaine de l'éducation de la jeune génération est celui de la vidéo sur le thème « Leçons de moralité » qui contient des conversations sur des questions d'éthique. Le format et le prix de toutes les publications sont démocratiques et donc accessibles à de nombreux lecteurs parmi les groupes à faible revenu;

6) La fondation a mis au point un projet de bibliothèque pour enfants dans l'objectif de stimuler le développement intellectuel et la créativité des enfants et des jeunes vivant dans des zones reculées. Ce projet permet de créer des centres pour

développer les capacités intellectuelles et créatives des enfants et des jeunes dans le cadre de bibliothèques installées dans les petites villes et agglomérations. Les centres donnent à la jeune génération la possibilité de s'épanouir par la créativité. Presque toutes les publications de la fondation sont distribuées gratuitement, avec l'appui des sponsors, aux jeunes délinquants dans les colonies de travaux correctionnels, dans les orphelinats et dans les foyers pour enfants (230 000 exemplaires);

7) La fondation fournit un appui aux enfants doués dans les divers domaines artistiques et scientifiques qui ne bénéficient pas d'une protection sociale. Depuis de nombreuses années, grâce au programme « Nous croyons en vous », la fondation accorde tous les ans une bourse à plus de 120 jeunes de tout le pays.

8) Tous les ans, le 1^{er} juin, la fondation organise la célébration de la Journée internationale de protection de l'enfant. Tous les ans, au cours de cette manifestation, plus de 50 000 enfants ont la chance d'assister aux meilleures représentations théâtrales du pays.

3. Réduction du taux de mortalité maternelle et de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. La RCF est en train de réaliser des projets médico-sociaux pour contribuer sur le plan financier et de l'organisation au traitement des enfants ne bénéficiant pas d'une protection sociale. Ces projets, que la fondation a lancés il y a plus de 15 ans, sont axés sur les enfants souffrant de maladies cardiaques congénitales, de pathologies cranio-faciales, de surdité, d'athétose (trouble du système nerveux) et de diabète.

4. Lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et d'autres maladies. La RCF est en train de réaliser des projets pour prévenir la contamination par le VIH et la tuberculose. Ces projets comportent des activités prophylactiques et des campagnes d'information, ainsi qu'une assistance aux établissements médicaux russes directement concernés par le traitement de ce type de maladie.

5. Participation au partenariat mondial pour le développement correspondant aux intérêts mondiaux de la Russie. Une des principales activités de la fondation est de protéger les droits des enfants et des jeunes dans le cadre de la mise en œuvre d'un document international de grande importance, à savoir la Convention relative aux droits de l'enfant. Les actes terroristes, la migration, la pauvreté, la violence psychologique dans les foyers et dans les écoles contribuent à accroître le nombre d'enfants ayant besoin de protection. La fondation est en train de mettre l'accent sur l'élimination des actes injustes commis à l'égard des orphelins, des enfants handicapés et des enfants détenus dans des établissements correctionnels pour jeunes délinquants. Afin de trouver des solutions rapides aux questions relatives à la violation des droits de l'enfant, la fondation est en train de coopérer étroitement avec le Bureau de l'ombudsman de la Fédération de Russie. La fondation est aussi membre du Conseil public du Service pénitentiaire fédéral. Sur le plan de la coopération internationale, elle s'emploie à réaliser les objectifs de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde (2001-2010), et l'idée de la priorité de l'enseignement préscolaire qui a émané du Sommet du Groupe des Huit qui s'est tenu à Saint-Petersbourg; en outre, pour marquer son vingtième anniversaire qu'elle doit célébrer en 2007, la fondation est en train

d'élaborer une stratégie du XXI^e siècle en faveur de l'enfance qui fera l'objet de débats entre universitaires et dans le public.

3. Association of Medical Doctors of Asia

(Statut consultatif général; 2006)

L'Association of Medical Doctors of Asia (AMDA) est une association qui a pour objectif de contribuer à la paix mondiale en améliorant la santé et le bien-être des personnes défavorisées et marginalisées qui font face à des difficultés, essentiellement à cause de conflits civils, de catastrophes naturelles et de la pauvreté. L'AMDA, dont la force particulière réside dans les secteurs de la médecine et de la santé, réalise ses objectifs dans trois domaines d'activité, à savoir le secours d'urgence et la réadaptation, le développement communautaire intégré et la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Lancé le 1^{er} août 1984 à Okayama (Japon), le réseau de l'AMDA englobe aujourd'hui 29 sections et 35 organisations apparentées dans le monde.

Dotée du statut consultatif spécial depuis 1995, l'association s'est élevée au statut consultatif général en 2006, conformément à la réglementation relative au reclassement des ONG établie par le Département des affaires économiques et sociales. Elle a ensuite entrepris une réforme radicale sur le plan de l'organisation afin d'améliorer les compétences et l'efficacité dans chacun de ses domaines d'activité. L'AMDA est à présent composée de deux divisions, dont l'une est spécialisée dans les projets de développement intégré et l'autre dans le secours d'urgence. Elle espère ainsi enrichir et développer son travail de manière à répondre aux besoins de plus en plus grands et de plus en plus complexes de la communauté mondiale d'aujourd'hui.

Participation aux Consultations du Sous-Comité plénier avec les organisations non gouvernementales à Genève : 28-30 septembre 2004, 27-29 septembre 2005 et 27-29 septembre 2006, à Genève.

Le Président de l'association et le Président d'AMDA Nepal ont assisté aux consultations en 2004. À la session consacrée à la perspective des ONG, le Président de l'association, participant au débat, a parlé des caractéristiques des ONG asiatiques, en développant l'idée de partenariat et d'initiative locale. Pendant les consultations de 2005 et de 2006, des membres du personnel de l'AMDA ont représenté l'association.

Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies

Djibouti : *Soins et assistance permanente aux réfugiés :* Depuis le début des années 90, l'association ne cesse de jouer un rôle vital dans les camps de réfugiés de Ali-Addé et de Holl-Holl en tant qu'unique agence d'exécution du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans le secteur de la santé. Elle offre aux réfugiés des programmes complets de traitement médical et de soins de santé.

Myanmar : *Modification des comportements en vue de la prévention du VIH/sida :* En raison de la situation géographique et des conditions sociales de la région, la zone centrale sèche du Myanmar fait face à des risques potentiels quant à la

propagation du VIH et de ses conséquences dévastatrices. L'AMDA fait un travail préliminaire à cet égard avec des partenaires comme le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Ministère de la santé, mettant l'accent sur les moyens de modifier les comportements.

Alimentation des groupes vulnérables et des écoliers, formation au projet « vivres-contre-travail » et nutrition de la mère et de l'enfant : Dans la région spéciale de Kokang, qui était connue pour la culture de pavot jusqu'en 2002, année où cette culture a été interdite, la subsistance de la minorité ethnique a toujours été source de grande préoccupation. Tandis que la recherche de cultures commerciales de substitution se poursuit, le PAM et les ONG telles que l'AMDA tentent de combler les besoins en attendant que les habitants récupèrent une vie relativement stable. En tant que principal partenaire du PAM, l'AMDA utilise tous les moyens susmentionnés pour aider les groupes ethniques minoritaires à surmonter leurs difficultés économiques et sociales. Environ 30 villages bénéficient de l'assistance de l'association.

Népal : *Hopital de l'AMDA dans l'est du Népal et projet de soins de santé primaire pour les réfugiés bhoutanais* : Construit initialement en 1992 pour les réfugiés bhoutanais, le centre de soins de santé secondaire de l'AMDA fonctionne en tant qu'hôpital public reconnu officiellement en fournissant des services médicaux aux réfugiés, ainsi qu'aux habitants de Damak. En 2001, l'association a renforcé la section chirurgicale de l'hôpital en détachant une équipe de chirurgiens et en modernisant les services. Le HCR aide l'AMDA à réaliser son programme consacré aux réfugiés à l'hôpital. En outre, depuis 2001, l'association est chargée par le HCR d'exécuter le projet de soins de santé primaire destiné à 100 000 réfugiés bhoutanais vivant dans les cinq camps installés à Jhapa et dans les districts adjacents depuis 2001. Des services de soins de santé généraux, y compris des suppléments alimentaires, ont été fournis aux réfugiés dans le cadre de ce projet.

Amélioration de la santé primaire grâce à une autonomisation soutenue : Afin d'appuyer les Népalais dans leur lutte contre la pauvreté, l'Organisation des Nations Unies a lancé un programme intitulé « Promotion de la femme et égalité entre les sexes ».

Pakistan : *Camps de réfugiés afghans à Mohammad Kheil et Latif Abad* : Les bénéficiaires de nos projets au Pakistan sont des réfugiés afghans et quelques groupes minoritaires divers venant de pays voisins. Après avoir achevé deux projets à Mohammad Kheil et Latif Abad dans les domaines de la santé et de la nutrition par l'intermédiaire de son groupe des soins de santé de base, l'AMDA a porté ses efforts sur le système de transfert médical des réfugiés qui concerne 12 autres camps de la région, en coopération avec le HCR.

Indonésie : *Vaccination des enfants à Aceh en collaboration avec l'UNICEF* : L'AMDA a détaché plus de 100 personnels, essentiellement spécialisés dans le domaine médical, sur des sites touchés par le séisme et le tsunami catastrophiques et sans précédent qui ont eu lieu en décembre 2004, en Inde, en Indonésie et à Sri Lanka. Au lendemain de la catastrophe, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'association a assuré la vaccination de 1 545 enfants à Banda Aceh et dans la zone la plus touchée de l'Indonésie.

Remise en état d'abris d'urgence par la population locale sur l'île de Nias, au nord de Sumatra : C'était en mars 2005, et il y avait à peine trois mois que le

tsunami s'était abattu sur le nord d'Aceh, qu'un nouveau séisme a frappé l'île de Nias. Pour faire face à cette tragédie, le HCR et l'AMDA ont mené les activités suivantes : 1) supervision de la distribution et de l'utilisation du bois et 2) remise en état des abris d'urgence en faisant appel aux communautés vivant dans la région côtière à l'est de l'île, notamment à savoir Botohaenga et Tagaule. Le projet a été accompli avec succès.

Zambie : *Volontaires des Nations Unies (VNU)* : L'AMDA a détaché un membre de personnel en Zambie, où elle réalise un projet de vaccination antituberculose dans les quartiers spontanés de la zone urbaine. Les services d'un Volontaire des Nations Unies, qui aide l'administration locale chargée de la santé, sont assurés conjointement par l'ONU et par l'Agence japonaise de coopération internationale.

Honduras : *Projet de prévention du VIH/sida et du paludisme* : l'AMDA, qui est actuellement récipiendaire du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a lancé son partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2004. Au nom du PNUD, l'association gère à présent le fonds consacré aux projets de prévention du VIH/sida et du paludisme pour 14 ONG nationales. De plus, elle a organisé des séminaires, collaboré avec les organisateurs de diverses manifestations et contrôlé l'état des comptes et les activités menées par ces ONG nationales.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

L'AMDA a contribué et travaillé en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Trois des huit objectifs – réduction de la mortalité infantile (Objectif 4), amélioration de la santé maternelle (Objectif 5) et lutte contre le VIH/sida – sont directement liés aux principaux domaines d'activité de l'association, à savoir la santé et la médecine. Tout en mettant l'accent sur le secteur de la santé, l'association continuera de renforcer ses activités et d'en élargir le champ pour promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement qui sont devenus les principes directeurs des activités humanitaires du monde entier.

4. Forum européen des personnes handicapées

(Statut consultatif spécial; 2003)

Partie I

Introduction

i) Objectifs et mission de l'organisation

Le Forum européen des personnes handicapées (FEPH) est une organisation-cadre internationale à but non lucratif qui représente plus de 50 millions de personnes handicapées dans l'Union européenne. Sa mission est de promouvoir l'égalité des chances et la non-discrimination en faveur des personnes handicapées et de garantir et de protéger leurs droits fondamentaux en participant de manière active à l'élaboration de politiques et à l'organisation de campagnes sur les droits des handicapés en Europe.

ii) Changements importants depuis 2003

a) Changements dans la constitution

Bien que les objectifs de l'organisation soient restés les mêmes, une nouvelle constitution a été adoptée par l'Assemblée générale annuelle en mai 2004 dans le but d'adapter l'organisation à la nouvelle situation de l'Union européenne après l'entrée à l'Union de 10 nouveaux États membres.

Les modifications ont essentiellement concerné les nouveaux critères d'adhésion des membres européens de plein exercice et des membres ordinaires afin qu'ils étendent la couverture géographique de leurs organisations à la moitié +1 des États de l'Union européenne ou des États membres de la zone économique européenne. De plus, compte tenu de la nouvelle géographie de l'Union européenne, le FEPH a modifié la composition de ses organes directeurs tels que le Comité exécutif, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale annuelle.

La Constitution de l'organisation, accessible sur le site Web du FEPH, a été jointe dans sa version française officielle au présent rapport.

b) Changements importants dans la répartition géographique des membres de l'organisation

Depuis l'intégration à l'Union européenne de 10 nouveaux pays membres (Slovénie, Slovaquie, Hongrie, Estonie, Lettonie, Lituanie, République tchèque, Pologne, Chypre et Malte), le FEPH comporte 10 nouvelles organisations-cadres nationales (une organisation dans chacun des 10 nouveaux États en tant que membre de plein exercice).

Partie II

Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

i) Participation aux activités du Conseil économique et social et des ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et à d'autres réunions internationales

- En octobre 2005, le Comité des femmes handicapées du FEPH a contribué à l'étude effectuée par la Division de la promotion de la femme sur la violence à l'égard des femmes handicapées.
- La Division de statistique a reconnu qu'il fallait faire un travail statistique et méthodologique international pour faciliter la comparaison des données relatives au handicap entre les pays et autorisé en conséquence la constitution d'un groupe d'étude à cet effet. Ce groupe réunit les représentants des institutions statistiques nationales pour qu'ils se penchent sur certains problèmes ayant trait aux méthodes statistiques. Le FEPH compte parmi les rares organisations de personnes handicapées qui participent à ce processus. En particulier, il a pris part à la troisième réunion qui a eu lieu à Bruxelles les 19 et 20 février 2004. En raison du manque de ressources, l'organisation n'a pas pu participer aux réunions suivantes. Toutefois, elle continue de mener des campagnes par courrier électronique pour promouvoir la nécessité de s'occuper de tous les groupes déficients et des divers aspects de la

Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIH-2), y compris la participation et les barrières environnementales.

**ii) Coopération avec l'Organisation des Nations Unies
et avec les institutions spécialisées sur le terrain et au Siège**

- Le Forum pour les personnes handicapées a participé à la rédaction de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Le Président de l'organisation, appuyé par le Directeur du FEPH, a représenté l'Europe à la première réunion de groupe de travail qui a eu lieu à New York, du 5 au 16 janvier 2004. Le FEPH était l'une des 12 organisations s'occupant de personnes handicapées qui ont pris part à cette réunion. Il a contribué à l'élaboration du projet de texte qui a ensuite constitué la base du travail du Comité spécial chargé d'élaborer la Convention et a établi plusieurs contacts avec les représentants européens du groupe de travail (Allemagne, Irlande, Slovénie et Suède).
- Le Forum est accrédité depuis la première réunion du Comité spécial chargé de négocier la Convention. Un représentant au moins a assisté à chacune des réunions du Comité tout au long du processus d'adoption, à commencer par la deuxième réunion qui s'est tenue à New York, du 16 au 27 juin 2003. La position du FEPH était toujours fondée sur une consultation préalable avec tous ses membres et sur une note de position adoptée dans le cadre de son assemblée générale et des réunions de son conseil d'administration.
- Le Forum a joué un rôle primordial et facilité la coordination dans le cadre de l'International Disability Caucus, coalition d'organisations de personnes handicapées qui a participé à l'élaboration de la Convention.
- Plusieurs membres du FEPH ont apporté des contributions essentielles à la Convention relative aux droits des personnes handicapées grâce à leur participation dans le cadre des délégations nationales, y compris celles de l'Autriche, de la Finlande, de l'Irlande, du Danemark, de l'Italie, de l'Espagne, des Pays-Bas, de la Norvège et de la Suède.
- Au cours de la période considérée, le Forum a été invité régulièrement à exposer ses points de vue dans le cadre du Groupe de travail du Conseil de l'Union européenne sur les droits de l'homme (COHOM), où les représentants des États membres de l'Union européenne au sein du Comité spécial et de la Commission européenne se réunissaient pour s'entendre sur la position de l'Union.
- Le Comité des femmes handicapées, présidé par Lydia la Rivière-Zijdel, s'est particulièrement intéressé à la rédaction du libellé des articles de la Convention relatifs aux questions d'égalité entre les sexes.
- Le Président du Forum a été invité à la cérémonie officielle de signature de la Convention relative aux droits des personnes handicapées à New York, le 30 avril 2007.

iii) Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international qui constituent actuellement la base du programme d'action mondial pour le XXI^e siècle

- Depuis 2003, le Forum européen pour les personnes handicapées s'emploie à intensifier l'engagement en faveur de la politique relative aux personnes handicapées dans les documents stratégiques des pays afro-caribéens et du Pacifique qui sont actuellement en cours de révision.
- En 2004, le Forum a fait campagne pour donner plus de place à la question du handicap dans les objectifs du Millénaire pour le développement dont le processus d'examen est actuellement en cours.
- En 2004 également, le Forum a participé à une consultation de la Banque mondiale et appuyé l'initiative d'un partenariat mondial en faveur des personnes handicapées et du développement.
- Au début de 2005, au lendemain de la catastrophe du tsunami, le Forum européen pour les personnes handicapées et l'International Disability and Development Consortium ont adressé une lettre commune au Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, M. Louis Michel, et à la Commissaire Benita Ferrero-Waldner (chargée des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage). Cette lettre, dans laquelle le Forum a offert son aide et sa coopération, a été adressée également à la mission d'aide humanitaire de l'ONU, appelant l'attention sur les besoins particuliers des victimes handicapées, qui sont très souvent oubliées dans les situations de crise, malgré leur vulnérabilité. En février 2005, l'Intergroupe Handicap (composé de plus de 100 membres du Parlement européen de tous les groupes politiques) a organisé une réunion au sujet de l'impact du tsunami sur les personnes handicapées à laquelle ont participé des membres du Comité interparlementaire pour l'Asie du Sud, dont le président devait se rendre en mission dans la région touchée en mars 2005.
- Le 14 juillet 2005, à Bruxelles, la réunion du comité chargé de la coopération en faveur du développement du Parlement européen était consacrée à l'intégration des questions de handicap à la coopération en matière de développement.
- Le 19 janvier 2006, le Parlement européen a adopté une motion pour une résolution sur le handicap et le développement. En vertu de cette résolution, la Commission européenne serait invitée à élaborer un plan d'action intégré au sujet de la note d'orientation concernant le handicap et le développement élaborée par la Commission avec l'appui du FEPH. Ce plan d'action devrait faire une évaluation sur la manière dont les besoins des personnes handicapées étaient abordés dans les politiques de coopération en matière de développement; faire en sorte que les programmes de financement futurs accordent un intérêt aux personnes handicapées et prévoient des ressources dans ce domaine; et veiller à ce que les programmes prévoient aussi un renforcement des capacités des organisations de personnes handicapées.

5. Life Ethics Educational Association

(Statut consultatif spécial; 1999)

Partie I

Introduction

Les buts et objectifs de l'organisation et ses principaux domaines d'activité

Promouvoir le caractère sacré de la vie humaine dès la fécondation et jusqu'à la mort naturelle grâce à l'éducation du public constitue l'objectif de Life Ethics Educational Association (LEEA). La mission de l'association consiste à faire campagne en faveur du fœtus, du handicapé, de l'infirmes et de la personne âgée en promouvant le respect de toute la vie humaine depuis la fécondation et jusqu'à la mort naturelle; à faire mieux comprendre et mieux connaître les aspects de la vie, notamment mais pas uniquement, le développement fœtal, l'avortement, les nouvelles techniques de reproduction, l'adoption, les soins palliatifs, l'euthanasie, le suicide assisté par un médecin, les expériences sur l'homme, le syndrome postabortif, l'éducation de la chasteté et de l'abstinence et toutes autres questions portant atteinte au respect de la vie humaine, en assurant la publication d'informations que les membres de l'association se chargeront de diffuser, en tenant des discours éducatifs et en organisant des réunions publiques et privées, des séminaires et des conférences au sujet de la vie humaine.

Partie II

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ainsi qu'aux grandes conférences et autres réunions des organismes des Nations Unies

Les représentants de Life Ethics Educational Association (LEEA) ont fourni aux États Membres, à leur demande et selon le besoin, des informations, du matériel pédagogique et des résultats de travaux de recherche. Par ailleurs, l'Administrateur des affaires internationales de l'association a participé, en tant que conseiller auprès de la République des Îles Marshall, aux négociations portant sur la Convention relative aux personnes handicapés à la huitième session spéciale qui s'est déroulée du 14 au 25 août 2006. Les représentants de l'association ont assisté et participé à de nombreuses grandes conférences et réunions des Nations Unies, y compris, de 2003 à 2006 :

1. *Commission du développement social (quarante et unième session)*, 10-21 février 2003, New York.
2. *Commission de la condition de la femme (quarante-septième session)*, 3-14 mars 2003, New York.
3. *Commission de la population et du développement (trente-sixième session)*, 31 mars-4 avril 2003, New York.

4. *Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées*, 16-27 juin 2003, New York.
5. *Groupe de travail de la Sixième Commission au sujet d'une convention internationale contre le clonage reproductif d'êtres humains*, 29 septembre-3 octobre 2003, New York.
6. *Assemblée générale des Nations Unies (cinquante-huitième session)*, octobre-décembre 2003, Siège de l'ONU, New York; diverses réunions des Troisième et Sixième Commissions et avec des délégations au sujet de la convention contre le clonage.
7. *Commission de la condition de la femme (quarante-huitième session)*, 1^{er}-12 mars 2004, New York.
8. *Commission de la population et du développement (trente-septième session)*, 22-26 mars 2004, New York.
9. *Commission des droits de l'homme (soixantième session)*, 4-25 avril 2004, Genève.
10. *Comité spécial chargé d'examiner des propositions en vue d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des handicapés*, 24 mai-4 juin 2004 et 23 août-3 septembre 2004, New York.
11. *Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées*, 23 août-3 septembre 2004, New York.
12. *Sixième Commission de l'Assemblée générale, convention relative au clonage* (convention internationale contre le clonage reproductif d'êtres humains), 21 et 22 octobre et 19 novembre 2004, New York.
13. *Assemblée générale (cinquante-neuvième session)*, octobre-décembre 2004, Siège de l'ONU, New York; diverses réunions des Troisième et Sixième Commissions et avec des délégations au sujet des conventions relatives aux personnes handicapées et au clonage.
14. *Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées*, 24 janvier et 4 février 2005, New York.
15. *Groupe de travail de la Sixième Commission au sujet de la proposition de convention sur le clonage et Sixième Commission*, 14-18 février 2005, New York.
16. *Réunion de l'Assemblée générale consacrée à l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur le clonage des êtres humains*, 8 mars 2005, New York.
17. *Commission de la condition de la femme (quarante-neuvième session) et Beijing +10* (examen et évaluation du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, 24 février-11 mars 2005, New York.

18. *Commission de la population et du développement (trente-huitième session)*, 4-8 avril 2005, New York.
19. *Commission des droits de l'homme (soixante et unième session)*, 11-22 avril 2005, Genève.
20. *Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées*, 1^{er}-12 août 2005, New York.
21. *Sommet mondial 2005 (suivi du Sommet du Millénaire)*, 10-14 septembre 2005, New York.
22. *Assemblée générale (soixantième session)*, octobre et novembre 2005, Siège de l'ONU, New York; diverses réunions de la Troisième Commission et avec des délégations au sujet de la convention relative aux personnes handicapées et d'autres questions des droits de l'homme, New York.
23. *Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées*, 16 janvier-3 février 2006, New York.
24. *Commission du développement social (quarante-quatrième session)*, 8-17 février 2006, New York.
25. *Commission de la condition de la femme (cinquantième session)*, 27 février-10 mars 2006, New York.
26. *Commission de la population et du développement (trente-neuvième session)*, 3-7 avril 2006, New York.
27. *Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées*, 14-25 août 2006, New York; l'Administrateur des affaires internationales de la LEEA a participé en tant que consultant à la délégation officielle de la République des Îles Marshall.
28. *Adoption par l'Assemblée générale de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées*, 13 décembre 2006, New York.
29. *Assemblée générale (soixante et unième session)*, septembre-décembre 2006, Siège de l'ONU, New York; diverses réunions de la Troisième Commission, septembre-décembre 2006.